Reflets

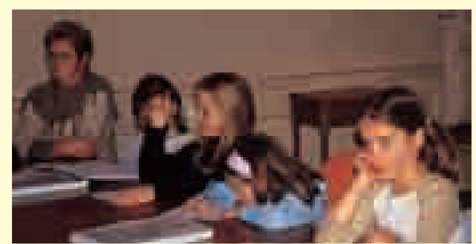
Le magazine de la **Ville de Saint Bonnet de Mure** • avril 2004 • N°11



St Bonnet change !

Conseil municipal d'enfants





Les élus du conseil municipal enfants ont voulu se rapprocher des personnes âgées. La commission **Jeux et Fêtes** a élaboré une séance récréative qui a été présentée aux membres du Club Rencontre à la Charpenterie, l'après-midi du 4 mars. Les spectateurs ont apprécié les talents de chanteur, de comédien, de magicien des participants.

La commission **Qualité de vie/Solidarité,** quant à elle, prépare une visite aux pensionnaires des maisons de retraite pour l'après-midi du 6 mai. Les élèves de Vercors se rendront à l'Accueil, ceux de Chat Perché iront aux Quatre Fontaines pour présenter des chants, des danses, des tours de magie.

Les membres des deux commissions ont assisté, lundi 1er mars, à un exposé sur l'autisme. Ils sont conviés à participer à la manifestation sportive **Les 6 heures de Mure** organisée par la Foulée Muroise et Autisme Rhône le dimanche 16 mai. Des enfants autistes courront accompagnés de leurs parents et d'un conseiller municipal enfant.



Le CCAS a un nouveau partenaire



Vie libre est un mouvement national de buveurs guéris, d'abstinents volontaires et de sympathisants qui agissent pour la guérison et la promotion des malades de l'alcool et pour la prévention de cette maladie.
Ce mouvement est reconnu d'utilité publique, d'éducation populaire et organisme de formation.

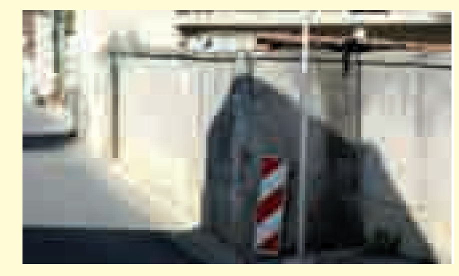
• **Des contacts :** Pour vous et pour votre entourage :
- à Saint Bonnet de Mure :
 Alain au 06 18 39 39 18,
- à Saint Pierre de Chandieu :
 Christine et **Eric** au 04 78 40 27 57.

• **Une permanence :** Au local situé 7 route d'Azieu (face au parking de la Charpenterie) à partir du samedi 24 avril, un samedi par mois de 10 h à 12 h.

Conseil municipal en bref

Séance du 17 décembre 2003

- **Le conseil municipal accepte, à l'unanimité,** de verser une avance sans intérêt au SIVOM l'Accueil de 10 462 € remboursable en une seule annuité au plus tard le 30/11/08. L'ensemble des communes adhérentes au SIVOM l'Accueil ont décidé d'aider financièrement la maison de retraite suite au sinistre du 2/01/02.
- **Le conseil municipal approuve, à l'unanimité,** l'acquisition d'une partie de la parcelle AW 208 pour aménager et sécuriser davantage le carrefour Montée du Château et la rue Philippe Chat.



Séance du 26 février 2004

- **Le conseil municipal émet un avis défavorable, à la majorité** (23 pour, 6 abstentions), pour la création d'une Zone d'Aménagement Différé (ZAD) qui concerne l'extension de l'aéroport de Saint-Exupéry.
- **Le conseil municipal émet un avis défavorable, à la majorité** (23 pour, 6 abstentions), pour le nouveau projet du Plan d'Exposition au Bruit (PEB).
- **Le conseil municipal approuve, à l'unanimité,** l'acquisition d'une partie de la parcelle BA 166 pour aménager et sécuriser le virage situé en haut de la montée du Château.



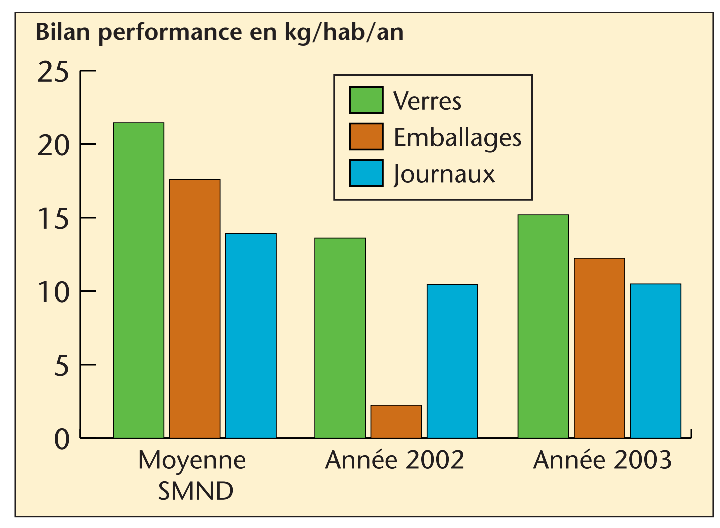
- **Le conseil municipal adopte, à l'unanimité,** le nom de "Avenue Gaspard Monge" pour la voirie dans le périmètre de la future ZAC du Chanay, en prolongement du Chemin du Chanay.



Ville de Saint Bonnet de Mure
Tél. 04 78 40 95 55.
site : www.saintbonnetdemure.com
Directeur de la publication : M. Le Maire
Responsable de la publication : Vincent Julienne
Photographies : François Boisjoly, Ville de Saint Bonnet de Mure
Impression : Sitbon & associés/Micro 5

Saint Bonnet de Mure **et le tri sélectif**

La bonne conduite des murois a été saluée par le SMND pour la baisse conséquente de production d'ordures ménagères. De même, le SMND félicite les murois pour la hausse de 44% du tri en 2003 en obtenant la 5 éme plus forte progression du syndicat. Continuons nos efforts afin d'atteindre la moyenne des 59 communes adhérentes au SMND.





SMND - 8, avenue de l'Europe - BP25
38540 HEYRIEUX
Tél : 04 78 40 03 30 - Fax : 04 78 40 56 30
E-mail : smnd@wanadoo.fr

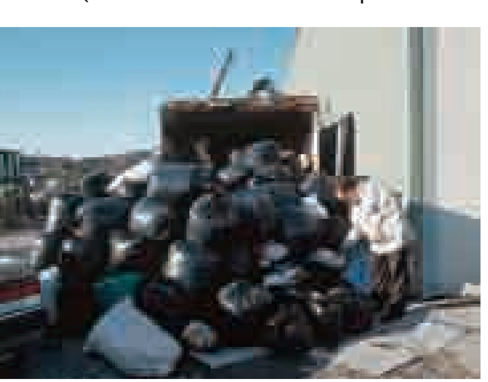
Un bouchon, un sourire

Le 15 janvier, **Monsieur Juin** - délégué départemental Nord Isère de l'association "1 Bouchon 1 Sourire" organisait à V illefontaine (38) une réunion de sensibilisation.

Notre commune, partenaire de l'opération, était présente. Nous souhaitions assurer l'association de notre soutien et la remer cier pour la remise d'un fauteuil médical à une muroise le 3décembre dernier.

Au niveau national, l'association se fixe 4 objectifs :
- poursuivre la réparation des fauteuils roulants d'occasion,
- reconduire son aide à HANDISPORT (150 000€ versés en 3 ans),
- financer la gestion de l'orphelinat construit à Madagascar,
- construire des puits en Afrique.

En 3 ans, 5000 tonnes de bouchons ont été collectées en France (dont environ 110 tonnes pour le Nord Isère). Leur vente a permis de remettre 15 fauteuils électriques dont 1 à Heyrieux (1 enfant a ainsi pu poursuivre sa scolarité) et 109 fauteuils dont 9 sur le Nord Isère. Alors, mobilisons-nous encore et continuons la collecte de bouchons **exclusivement** alimentaires **!**



Le mot du maire



Jean-Pierre Jourdain et Michel Nivon, Président du Syndicat Mixte Nord Dauphiné

Bilan à mi-mandat

Il semblait opportun de dresser un bilan des actions et des réalisations effectuées par la liste "Dès 2001, vous d'abord" depuis l'exercice de ses fonctions au sein de notre commune. A cet effet "Reflets" consacre ses pages centrales à la présentation d'une synthèse des réalisations et des actions menées depuis mars 2001. Un point précis est réalisé sur les modifications inter venues en matière d'infrastructures scolaires, voiries, transports, sécurité, domaine de la petite enfance, secteur social ou encore sur l'implication de la commune dans les grands projets de l'Est lyonnais. Le score obtenu au 1 er tour des élections cantonales, atteste du soutien et de l'adhésion des murois à l'action de mon équipe municipale.

Budget 2004

Le budget 2004 prévoit la continuité des projets de voiries engagés et confirme l'effort financier nécessaire à la réalisation de la Zac du Petit Bourg, projet qui aboutira assez rapidement maintenant, les contraintes liées aux procédures administratives étant presque toutes levées.

Lycée de secteur

Conjuguons nos efforts ! Les parents d'élèves, les municipalités et les fédérations de parents d'élèves des communes voisines sont invités à se réunir le 21 avril à la salle de la Charpenterie pour réfléchir ensemble sur le projet d'un lycée de secteur. Une association devra être créée, association que nous vous invitons d'ores et déjà à rejoindre !

Environnement

Un an déjà que le tri sélectif des ordures ménagères est en place à St Bonnet de Mure. Les résultats sont bons. En tant que vice-président du SMND (Syndicat Mixte Nord Dauphiné) où j'ai en charge la commission relative au tri sélectif et au traitement des ordures ménagères, je tiens à féliciter les Murois pour leur action civique dans ce domaine et notamment pour leur participation active à l'opération annuelle "Nettoyage de printemps". Bravo ! Veillons à la propreté de notre commune et au respect de la planète.

Jean-Pierre Jourdain
Maire de Saint Bonnet de Mure

Le budget 2004

Le montant total du budget 2004 s'élève à 9 282 226,66 € soit :

En dépenses de fonctionnement : 6 872 173,42 €

- **Le budget fonctionnement 2004 se caractérise principalement par :**
  - La maîtrise des charges de fonctionnement.
  - Le maintien d'une politique de soutien auprès du corps associatif de la commune.
  - Le fonctionnement de la structure d'accueil de la petite enfance.
  - L'amélioration continuelle du cadre de vie et de la sécurité.
  - Le fonctionnement des structures scolaires de la commune.
- **Sur le plan des recettes, les dépenses sont financées, par :**
  - Les recettes fiscales.
  - Le reversement, par la CCEL[1], des dotations de compensation et de solidarité issues des recettes de la taxe professionnelle.
  - La dotation globale de fonctionnement de l'Etat.
  - Les produits des différents services.
  - Les produits exceptionnels (ventes de terrains à la CCEL).

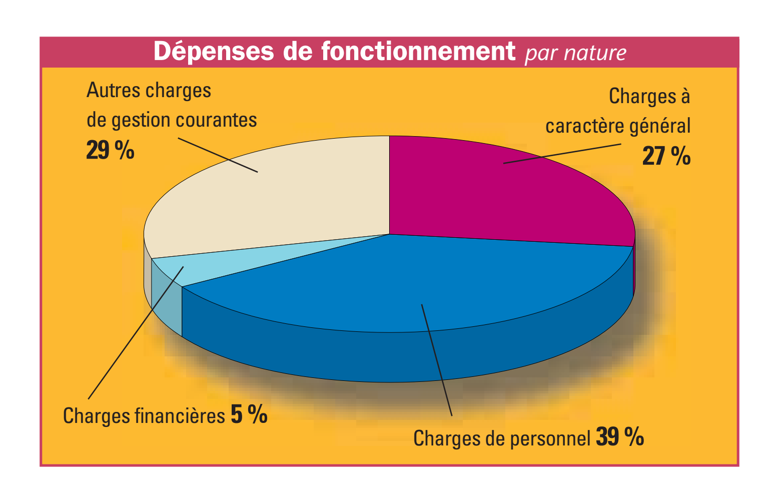
➜ Malgré le contexte économique défavorable aux collectivités locales, le taux de fiscalité exercé par la commune reste identique.

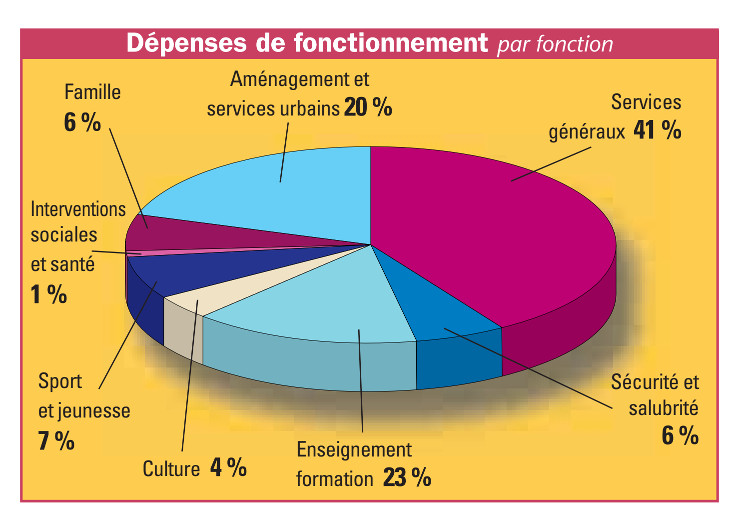
En dépenses d'investissement : 2 410 053,24 €

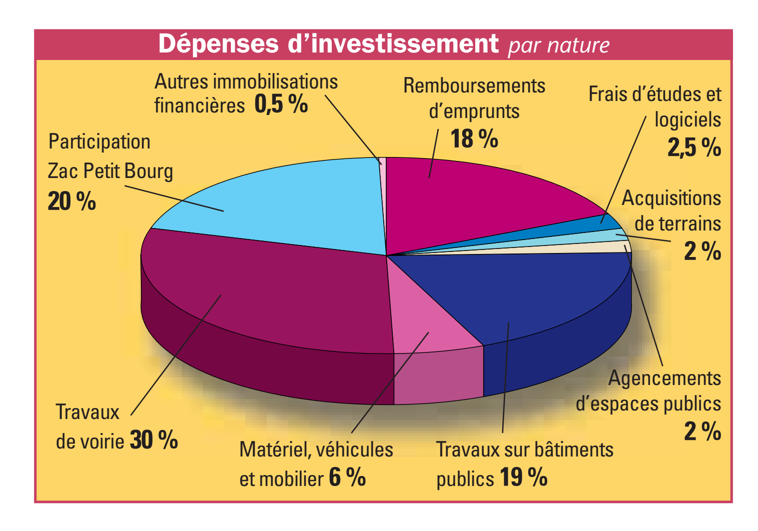
- **Le budget d'investissement 2004 sera axé essentiellement sur :**
  - L'aménagement de la ZAC du Petit Bourg.
  - La confirmation du programme établi sur la rue Neuve.
  - L'aménagement du parking du Forgeron.
  - Les acquisitions de terrains pour l'aménagement de voiries.
  - L'acquisition de matériel, d'un véhicule et de mobilier.
  - Différents travaux de proximité relatifs à la sécurité des piétons (aménagements, chemin piétonnier…).

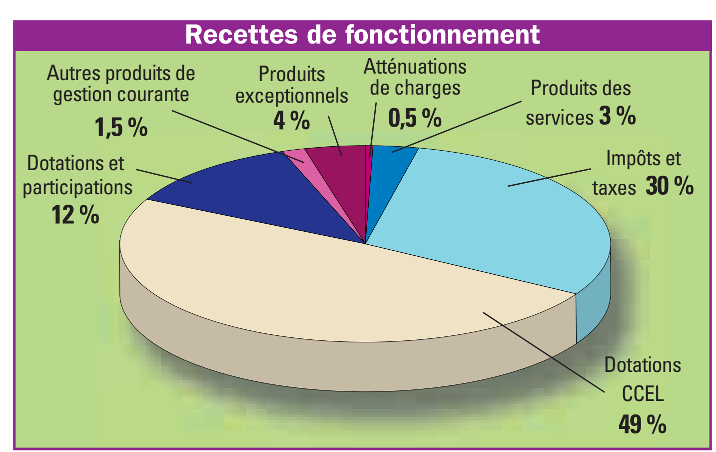
➜ Cet exercice budgétaire sera réalisé sans recours à l'emprunt.

[1] *CCEL : Communauté de Communes de l'Est Lyonnais*









Un nouveau logiciel de gestion financière

Les services de la mairie bénéficient depuis quelques semaines d'un nouveau logiciel pour la gestion des finances : MAX COMPT A. Il intègre les procédures comptables réglementaires ainsi que des outils d'analyse et de communication financière.
L'équipement précédent acquis en 1996 avait atteint ses limites par rapport aux besoins actuels.
Outre une gestion globalisée, ce logiciel permettra une saisie des achats décentralisée dans chaque service, améliorera le suivi budgétaire auprès des services et des gestionnaires. Ces derniers pourront aisément consulter l'état de consommation de leurs lignes budgétaires dans leur domaine d'activité.
Ce logiciel est un outil performant qui offrira une aide précieuse à la commission Finances dans l'élaboration du budget communal et du contrôle des dépenses.

Lycée de secteur





Suite aux différentes démarches de Messieurs les Maires de Genas et Saint Bonnet de Mure, un groupe de travail de représentants d'associations FCPE, PEEP et APECP de notre commune envisage de former une association pour faire aboutir le projet de lycée dans notre secteur. Une première réunion s'est tenue le 9 mars dernier. A celle-ci étaient présents les représentants de parents d'élèves des communes de Genas, Jons, Pusignan, Saint Bonnet de Mure, Saint Laurent de Mure, Saint Pierre de Chandieu. M. Dominique Lareur, représentant l'" **Association pour la Création d'un Lycée Public dans les Monts du Lyonnais**" a souligné la création du même type d'établissement à Chazelles-les-Lyon suite à leurs démarches. Il a exposé les expériences et conseils qui ont permis de faire aboutir leur projet.

Le 21 avril, salle de la Charpenterie, les fédérations de parents d'élèves, les associations indépendantes et les parents de toutes les communes concernées sont invités à l'assemblée constitutive de la future association. **Venez nombreux.**

Contacts :
E-mail : lycee-est-lyonnais@tiscali.fr
M. Pèrez (PEEP) : 06 64 23 25 61
M. Malgarini (FCPE) : 06 10 92 77 59
Mme Ould-Bey (APECP - indépendante) : 06 11 33 09 22

Séjour franco-allemand en Ardèche

Dans le cadre des échanges franco-allemands, nos comités de jumelage proposent des actions en faveur des jeunes. L'année dernière, nos amis de Hungen ont organisé un camp sur la côte Baltique. Cette année, c'est notre comité de jumelage qui propose un séjour en Ardèche du 20 au 27 août. Réunissant 30 jeunes (15 Allemands - 15 Français), le séjour s'adresse de notre côté à une quinzaine de jeunes français 12/16 ans apprenant l'Allemand.
Au programme : escalade, canoë-kayak, rando, excursions et, bien entendu, des moments d'échanges pour apprendre à se connaître !...

Contrat Temps Libre

L'espace jeune ? Visiblement un succès…

De même que chez les adultes, le public jeune est très divers ! Un certain nombre de nos adolescents ne se retrouvent pas dans les nombreuses activités proposées par notre dynamique monde associatif. C'est pour cela que dans le cadre de notre C.T.L. et de notre politique jeunesse, nous avons imaginé un lieu qui leur soit dédié.
Ouvert tous les après-midi de 15h00 à 19h00 pendant les vacances d'hiver, "l'Espace Jeunes" situé sur le site du SIM a connu un franc succès (jusqu'à 60 jeunes !...). Sous la responsabilité de notre animateur Yann GOLAY, ils ont pu se réunir, discuter, jouer, bref avoir une écoute…

Si les premières règles à respecter sont évidentes (pas d'alcool, pas de tabac, respect des personnes et du matériel) le mode de fonctionnement évoluera en fonction des besoins de nos jeunes mais aussi des contraintes (notamment une bonne cohabitation sur le site !).



Un grand merci à toutes les personnes qui se sont investies pour que cette première expérience soit une réussite !

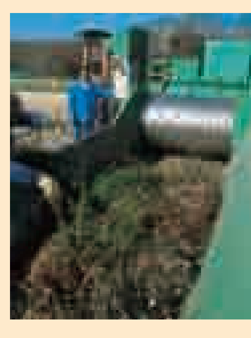
Polyclinique PASTEUR

Dans le cadre du plan Hôpital 2007, le groupe HPL (Hôpitaux Privés de Lyon) a décidé le regroupement de la polyclinique Pasteur et de la clinique de Montplaisir sur un lieu non déterminé à ce jour. Un collectif pour le maintien de la Polyclinique Pasteur sur la commune de Saint-Priest a été créé le 15 mars. Ce collectif a pour but de mettre sur pied les moyens de défendre un lieu de santé publique sur la commune de Saint-Priest. La ville de Saint Bonnet de Mure souhaite soutenir cette initiative. Un registre de signatures est mis en place dans le hall de l'hôtel de ville à l'intention des habitants.



Avec le printemps, la tonte des pelouses revient

Attention aux gestes inciviques (passibles d'amendes) ! Certains d'entre nous jettent encore l'herbe coupée avec les ordures ménagères, augmentant inutilement leurs tonnages; et c'est l'ensemble des murois qui paie le surcoût du ramassage et du traitement ! Une tonne incinérée coûte 145 €.
Nous vous rappelons que vous devez apporter vos déchets verts à la déchetterie de la Picardière.



Vous pouvez aussi acquérir un composteur auprès du S.M.N.D (15 € - bon de commande en mairie) et réaliser ainsi votre compost pour votre usage personnel.

Horaires d'ouverture de la déchetterie

• Du 1er avril au 30 septembre

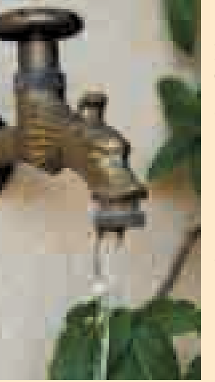
Lundi	de 15h à 19h.
Mercredi	de 9h à 12h et de 15h à 19h.
Vendredi	de 15h à 19h.
Samedi	de 9h à 12h et de 14h à 18h.

• Du 1er octobre au 31 mars

Lundi	de 14h à 18h.
Mercredi	de 9h à 12h et de 14h à 18h.
Vendredi	de 14h à 18h.
Samedi	de 9h à 12h et de 14h à 18h.

…et une nouveauté !

Du 15 au 19 mars, dans le cadre de leur projet “Sécurité Routière”, les élèves du groupe scolaire Chat Perché ont pu suivre des interventions théoriques et des animations de l'association Planète Vélo dans le village : à pied pour les élèves du cycle 2 et à vélo pour ceux du cycle 3.
La police municipale a participé au bon déroulement de cette animation.



L’eau : un bien précieux à préserver par quelques gestes simples

- la fuite d’un robinet, et voilà 100 litres par jour qui rejoignent les égouts ; un robinet mal fermé, c'est jusqu'à 300 litres !
- l'arrosage des jardins est à privilégier le soir : moins d’évaporation et jusqu'à 50% d'économie pour la même efficacité.

A vos livres, prêts, partez !

En 2003, c’est précisément 60554 ouvrages qui ont été empruntés à la bibliothèque intercommunale muroise. T ous les genres littéraires sont disponibles : magazines (plus de 40 revues référencées), encyclopédies, dictionnaires, livres en langues étrangères, bandes dessinées, romans, thrillers, ouvrages historiques, biographies…
Consultation ou prêt ? V enez vous renseigner auprès de l’équipe qui vous accueille aux heures d’ouverture suivantes :

lundi :	15 h 30 – 19 h
mercredi :	9 h 30 – 12 h et 14 h – 18 h
vendredi :	14 h 30 – 18 h 30
samedi :	9 h 30 – 11 h 30



Balcons Fleuris

Inscrivez-vous avant le 21 mai 2004 en mairie pour la deuxième édition du concours BALCONS et JARDINS FLEURIS. Dès le début de ce printemps, cultivez vos idées nouvelles !



Classes de neige

Les élèves de la commune ont connu les plaisirs de la neige et les bienfaits de la montagne au Châlet du Replatet (Les Arcs). Deux classes de l'école Chat Per ché (Madame Auffeuvre, Monsieur Fulop) sont parties du 1er au 10 mars, suivies par deux classes de l'école Vercors (Madame Foucault, Monsieur Perrin) du 10 au 19 mars.



Calendrier des manifestations d’avril à juin 2004

AVRIL

SAMEDI 3
MAIRIE
Nettoyage de printemps
Inscriptions en mairie

DIMANCHE 4
- G.R.S Compétition
  2 halles des sports
- SOU DES ECOLES
  Vente de brioches / Salle Ferlet

SAMEDI 10
PERCUSSIONS AMICALES MUROISES
Soirée dansante / Charpenterie

VENDREDI 16
PERCUSSIONS AMICALES MUROISES
Soirée reggae / Charpenterie

MERCREDI 21
ASSOCIATION LYCEE EST-LYONNAIS
Réunion projet lycée Est-Lyonnais Charpenterie

VENDREDI 23
- LA FOULEE MUROISE
  Soirée contes sur le thème de l’autisme et de la course à pied / Charpenterie
- MUROISE FOOT
  Tournoi inter associations
  Halle des sports n° 1

SAMEDI 24
LES ENFANTS DE MBASSILA
Repas dansant / Charpenterie

DIMANCHE 25
MAISON POUR TOUS
Spectacle théâtral pour les enfants / Charpenterie

MAI

VENDREDI 7
ASSOCIATION BIBLIOTHEQUE CONTE
Soirée contes / Charpenterie

SAMEDI 8
MAISON POUR TOUS
Soirée théâtrale / Charpenterie

SAMEDI 15
MAGIC FANTASIA
Gala / Charpenterie

SAMEDI 29
- GROUPE OMEGA
  Soirée musicale / Charpenterie
- VOLLEY BALL
  Tournoi / Halle des sports n° 1

JUIN

SAMEDI 5
- HAND BALL CLUB MUROIS
  Tournoi / 2 halles des sports
- AS DE CŒUR
  Concours pétanque
  Stade bouliste

DIMANCHE 6
ASSOCIATION MUSICALE MUROISE
Gala de la chanson française
Charpenterie

SAMEDI 12
- JUDO CLUB
  Gala Halle des sports n° 1
- HAND BALL
  Journée portes ouvertes
  Halle des sports n° 2

DIMANCHE 13
BASKET BALL
Tournoi / Halle des sports n° 2

SAMEDI 19
D.C.M.J
Gala / Charpenterie

DIMANCHE 20
NOZ’ART PRODUCTIONS
Gala / Charpenterie

LUNDI 21
MAIRIE
Fête de la musique
Place de l’ancienne mairie

SAMEDI 26
- MAISON POUR TOUS
  Fête de fin d’année
  Charpenterie
- HAND
  Match des parents
  Halle des sports n° 1
- SOU DES ECOLES Kermesse
  Cour de la Ferme

Piscines : pour votre sécurité…

La loi du 3 janvier 2003 relative à la sécurité des piscines privées a pour objectif de réduire le nombre des noyades, en particulier celles des jeunes enfants. Le décret d'application (n° 2003 .1389 du 31 décembre 2003) de cette loi a été publié au journal officiel du 1er janvier 2004, et est donc en vigueur.

➜ **Depuis le 1er janvier 2004,** les piscines privées nouvellement construites, à usage individuel ou collectif, doivent être pourvues d'un dispositif de sécurité visant à prévenir les risques de noyade.

➜ **Le 1er mai 2004,** les piscines existantes des habitations données en location saisonnière devront également être pourvues d'un tel dispositif.

➜ **Le 1er janvier 2006,** toutes les autres piscines existantes devront être équipées.

Sont concernées les piscines privées à usage individuel ou collectif (c'est-à-dire les piscines familiales ou réser vées à des résidants), de plein air , dont le bassin est enterré ou semi-enterré.

Quatre dispositifs de sécurité bénéficient d'ores et déjà de normes :
- barrières (norme NF P90-306)
- alarmes (norme NF P90-307)
- couvertures (norme NF P90-308)
- abris (norme NF P90-309)

Il convient de vérifier auprès des professionnels que le dispositif installé préalablement est conforme aux normes parues.

Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant

Vous cherchez un mode de garde pour vos enfants ?

Pour quelques heures ou pour la journée, la Câlinerie accueille vos enfants de 3 mois à 6 ans, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Dans un cadre ludique et convivial, une équipe de professionnelles de la petite enfance veille sur vos enfants et leur propose diverses activités d'éveil (travaux manuels, cuisine, contes, chansons, psychomotricité, sorties….). Pour en savoir plus, n'hésitez pas à nous contacter !



LA CALINERIE
22, rue du 11 novembre

Renseignements auprès des co-directrices :
Mme CSORGEO et
Mme CHAMEROY
Au **04 78 40 48 27**

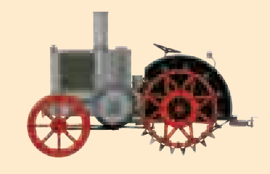
Je plante mon sapin

Il faisait beau temps les 9 et 10 janvier derniers sur notre commune. Malheureusement, la météorologie nationale ayant prévu des intempéries pour le 9, les élèves de nos 2 groupes scolaires ont dû annuler la plantation du sapin de leur classe. Nos hommes verts s'en sont chargés !
Dans la matinée du 10 janvier , 32 familles muroises ont apporté et/ou planté leur sapin. Ce chiffre est en constante progression puisque vous aviez été 16 en 2001 et 22 en 2002). Longue vie à notre sapinière qui a beaucoup souffert de la canicule, souhaitons-lui un été un peu moins torride ! Rendez-vous est pris pour l'année prochaine, le 1er samedi de janvier après la rentrée scolaire.

Fêtes et cérémonies

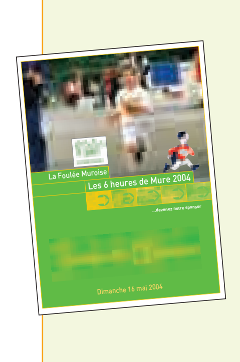
• **Cérémonies :**
- **Dimanche 25 avril :** Journée des Déportés, 10 heures - place Joannès Ferlet
- **Samedi 8 mai 2004 :** Armistice du 8 mai 1945, 9 heures 15 - parvis de l'Hôtel de Ville
- **Vendredi 18 juin 2004 :** Appel du Général de Gaulle, 19 heures - parvis de l'Hôtel de Ville
- **Dimanche 20 juin 2004 :** Journée de la Résistance, 8 heures 05 (à confirmer) - Monument aux Morts RN 6

• **Festivités :**
- **lundi 21 juin 2004 :** Fête de la musique :
- **Dimanche 5 septembre 2004 :** 2ème édition des sillons de nos aïeux



Difficultés de circulation

Le dimanche 25 avril, l'Etoile Cycliste Muroise organise le 13ème Grand prix murois et la 6ème journée des champions de 9 heures à 18 heures.
Le dimanche 16 mai, Autisme-Rhône et la Foulée Muroise animent "Les 6 heures de Mure" de 8 heures 30 à 16 heures 30.



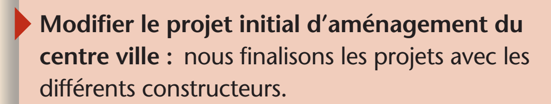




1 – Urbanisme

Maîtriser la construction en fonction des infrastructures municipales : nous avons réalisé l'extension des groupes scolaires avant d'entreprendre les nouvelles constructions dans le centre ville.

Modifier le projet initial d'aménagement du centre ville : nous finalisons les projets avec les différents constructeurs.





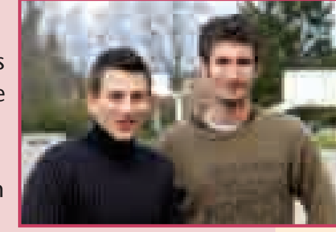
2 – Petite enfance, éducation, jeunesse

Recenser les besoins : après étude, ouverture de l'établissement d'accueil de jeunes enfants "La Câlinerie" (crèche + halte garderie), soit 40 places qui permettent à 90 enfants de fréquenter la structure, à l'heure ou à la journée.

Structurer le réseau des nourrices : 7 assistantes maternelles adhérentes en 2001, 38 aujourd'hui, soit 5 fois plus ! En 3 ans, 4 fois plus d'assistantes maternelles ont bénéficié d'une formation.

Mise en place de structure d'accueil avant et après l'école :
Pour les 3-6 ans : un Contrat Enfance 2004 est en cours d'établissement. Actuellement un accueil est proposé dans les écoles de la commune le matin de 7h45 à 8h20.
Pour les 6-11 ans : prise en compte des contraintes professionnelles des parents : accueil du matin, étude prolongée jusqu'à 18h.

Structure d'accueil après le collège et prise en compte des problèmes liés à l'adolescence : signature d'un contrat Temps Libre, ouverture d'un local "espace jeunes" et embauche d'un animateur de terrain pour favoriser le dialogue avec nos jeunes.



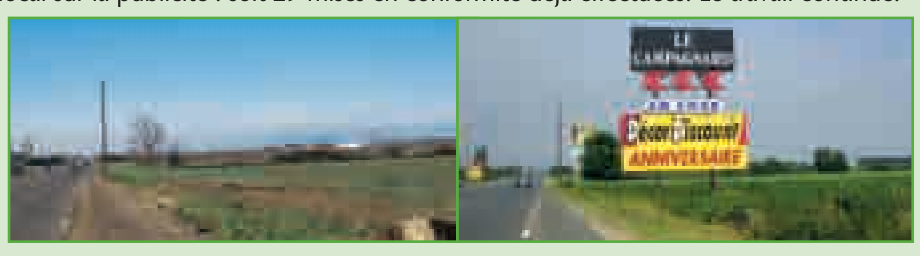
Aide aux devoirs : rentrée 2002, grâce aux subventions municipales plus importantes, la Maison Pour Tous en partenariat avec le SIM, la FCPE et la PEEP organisent des ateliers d'aide aux devoirs et de soutien scolaire.

3 – Environnement, qualité de vie

L'aéroport : nous sommes pour l'optimisation des 2 pistes actuelles et contre les vols de nuits.

Points d'apport volontaires : de 4 points nous sommes passés à 11 implantations dans des lieux très fréquentés.

Enseignes publicitaires : volonté affichée de notre équipe d'établir un règlement local sur la publicité : soit 29 mises en conformité déjà effectuées. Le travail continue.



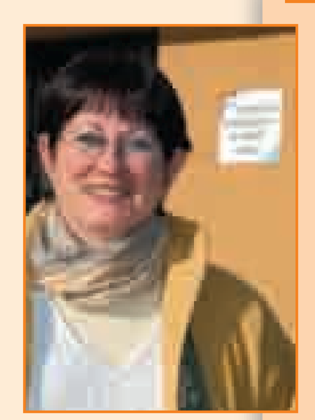


Répertorier et faire classer des arbres : printemps 2002, inventaire des arbres de notre commune par essence et état sanitaire. Des travaux d'abattage ont dû être réalisés, suivis de replantation avec introduction de nouvelles essences (Liquidambar, Ginkgo, Quercus Rubra).

Aires collectives de jeux : aménagement du Square Burlet et création de l'aire de jeux dans les Jardins de l'Hôtel de Ville, avec le concours du conseil municipal enfants.







4 – Développement économique, solidarité, vie associative

Donner des moyens au CCAS

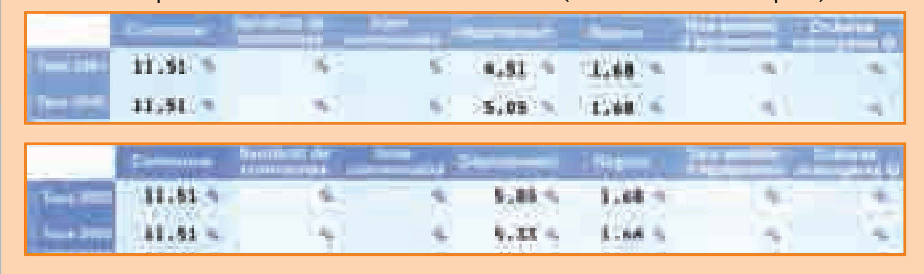
Création du poste de Responsable du Service Social à temps plein - Collaboration avec les partenaires (MDR, Assistante sociale, ANPE….) - Subventions aux associations qui interviennent sur notre commune - Création du local 7 route d'Azieu.

Redéfinir la gestion des infrastructures communales

- pour les associations : mise à disposition gratuite de la Charpenterie, aide des services municipaux pour la logistique et prêt du matériel.
- pour les murois : location de la Charpenterie à un tarif préférentiel (150 € au lieu de 450 €),
- mise à disposition de la Cour de la Ferme pour l'organisation de vins d'honneurs.

Assurer la stabilité fiscale

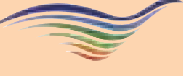
Le taux d'imposition communal est resté le même (cf votre feuille d'impôts).



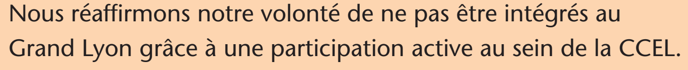
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	11,51 %	%	%	4,51 %	1,48 %	%	%
[illegible]	11,51 %	%	%	5,09 %	1,48 %	%	%

[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	11,51 %	%	%	5,05 %	1,48 %	%	%
[illegible]	11,51 %	%	%	5,22 %	1,44 %	%	%

Préserver notre place au sein de la CCEL face à l'extension du Grand Lyon



Nous réaffirmons notre volonté de ne pas être intégrés au Grand Lyon grâce à une participation active au sein de la CCEL.



Développer l'intercommunalité

Gestion positive d'un dossier difficile avec la réhabilitation de la piscine, signature du Contrat Temps Libre et élaboration du Contrat Enfance.

5 – Sécurité, citoyenneté, transport

La police municipale

- Renforcement des effectifs : 5 policiers au lieu de 2 en 2001
- Réaménagement des horaires (rondes de nuit, …)
- Mission de proximité pour assurer la sécurité des biens et des personnes.
- Collaboration étroite avec les gendarmeries de Bron et de St Laurent de Mure.

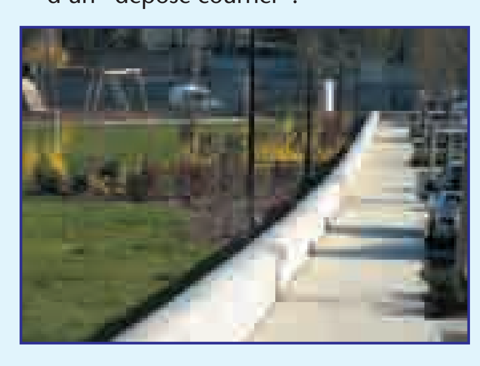


La gendarmerie

Participation active à la création d'une nouvelle gendarmerie à Saint Laurent de Mure qui intégrera également le PSIG - Peloton de Surveillance et d'Intervention de la Gendarmerie.

Sécuriser l'espace devant l'Hôtel de Ville

Clôture des jardins de l'Hôtel de ville avec création de cheminements piétons, de 37 places de stationnement et d'un "dépose courrier".



Sécuriser la Route Nationale

Des études sont en cours avec la collaboration des services de l'Etat.

Eclairage des passages piétons

Le dossier est à l'étude avec le SYDER (SYndicat D'Electrification du Rhône).

Sécuriser les abords des écoles

Pose de potelets aux abords des 2 groupes scolaires et recul du portail au Chat Perché.

Assurer un transport adapté

Prise en compte des besoins des Murois et des scolaires : création en septembre 2003 de liaisons régulières et lignes express vers Lyon (ligne 165).



SAINT BONNET DE MURE
NON AU TRACÉ DU FRET FERROVIAIRE

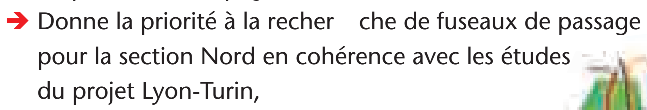
Contournement ferroviaire de l'agglomération lyonnaise

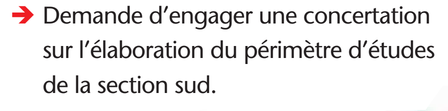
La Décision Ministérielle du 16 mai 2003 arrête le cahier des charges du Contournement Ferroviaire de l'Agglomération Lyonnaise (CFAL), en confirmant les objectifs et les caractéristiques principales du projet ainsi que les étapes à venir.

Lancement des études préliminaires

La décision Ministérielle :

- Propose un découpage des études selon 2 sections (nord et sud),
- Donne la priorité à la recherche de fuseaux de passage pour la section Nord en cohérence avec les études du projet Lyon-Turin,
- Arrête un périmètre d'études pour la section nord,
- Demande d'engager une concertation sur l'élaboration du périmètre d'études de la section sud.






Desserte de l'aéroport de Saint-Exupéry

La décision Ministérielle :

- Propose le renforcement des dessertes voyageurs vers Saint-Exupéry,
- Demande la liaison ferroviaire entre les gares de la Part-Dieu et de Saint-Exupéry.

Outre sa contribution à la désaturation du nœud Lyonnais, le CFAL jouerait le rôle de trait d'union entre plusieurs infrastructures stratégiques : au nord, le projet de LGV Rhin-Rhône et la ligne existante Bourg-en-Bresse / Ambérieu-en-Bugey, à l'est, le projet Lyon-Turin, au sud, les deux lignes existantes de la Vallée du Rhône. Il permettrait également d'améliorer la desserte de l'aéroport Saint-Exupéry.

La liaison Lyon-Turin

Les dernières études du projet Lyon-Turin intègrent la réalisation future du CFAL. Quelle que soit l'option retenue pour l'itinéraire fret Lyon-Turin, les deux projets sont raccordés.

La ligne à Grande Vitesse Rhin-Rhône

Les études préliminaires commenceront cette année. Dans l'hypothèse d'une utilisation mixte (voyageurs + fret), l'acheminement du fret nécessitera un raccordement au CFAL dans le secteur d'Ambérieu-en-Bugey.

Aéroport et gare de Saint-Exupéry

Les études en cours indiqueront les contributions du CFAL aux dessertes voyageurs de S-Exupéry pour les différentes options de fuseaux, tout en préservant les objectifs en terme de fret ferroviaire.

Infrastructures existantes

Le raccordement du CFAL aux principales lignes existantes est prévu :

- Au Nord, avec la ligne Bourg-en-Bresse / Modane
- Au Sud, avec les deux lignes de la vallée du Rhône.



Dernière action de l'ADIM et FRACTURE à la préfecture le 26 mars 2004

Planning du CFAL section nord



Présentation des hypothèses de passage



- Présentation des fuseaux de passage
- Comparaison des fuseaux

fin 2004
Dossier de consultation sur les fuseaux de passage



Avant projet sommaire



Enquête publique

Restons mobilisés ! Une manifestation d'envergure est prévue le week-end du 12-13 juin.

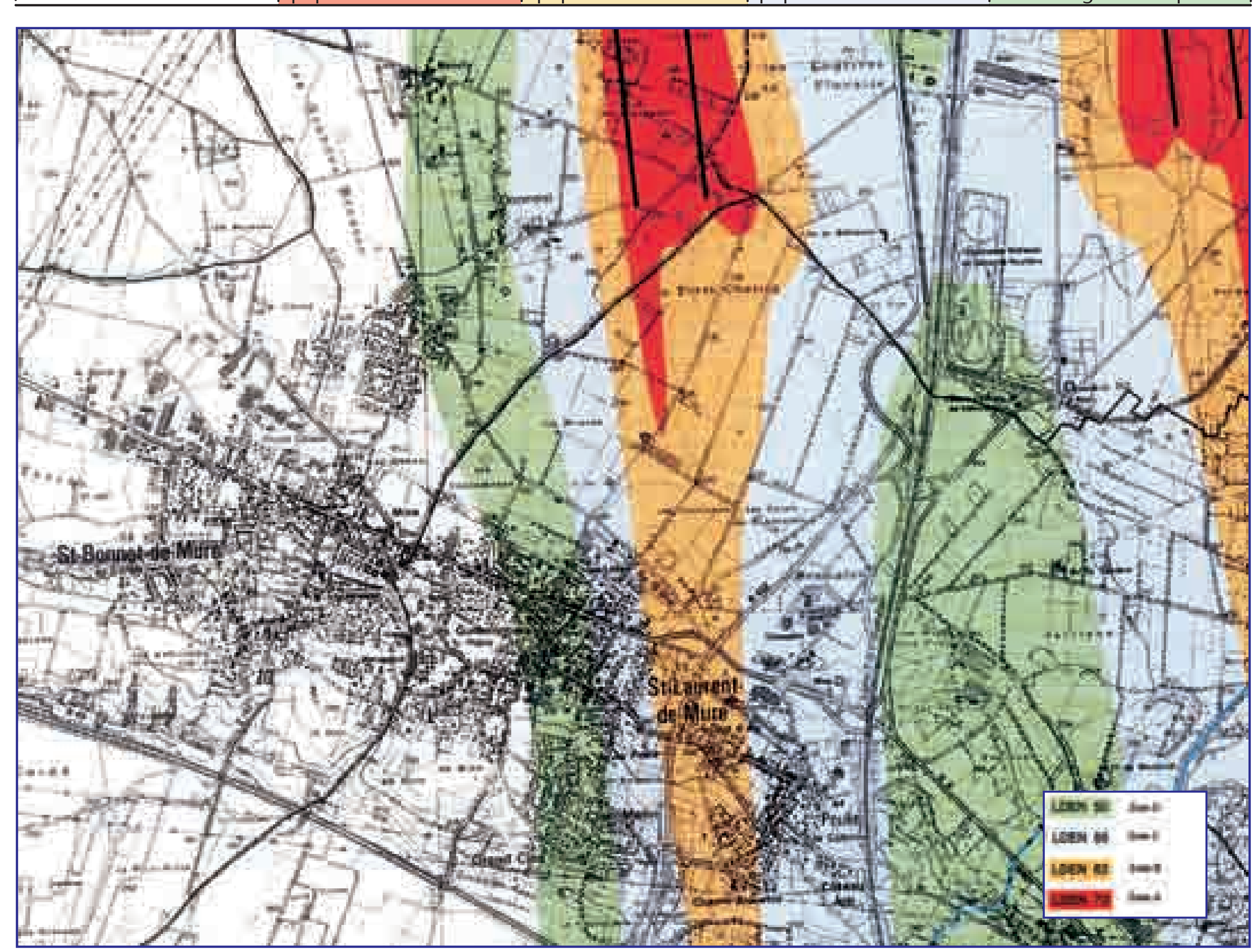
SAINT BONNET DE MURE
NON A LA 3e et 4e PISTE DE L'AEROPORT

Plan d'exposition au bruit (peb) : mode d'emploi

Le PEB est un instrument juridique destiné à maîtriser et à encadrer l'urbanisation en limitant les droits à construire dans les zones de bruit au voisinage des aéroports.Ce document définit des zones à partir d'une évaluation de la gêne sonore susceptible d'être ressentie par les riverains au passage des avions.
Suite à de nouvelles dispositions réglementaires, une révision du PEB basée sur 4 pistes est en cours, intégrant la mise en place d'un nouvel indice de calcul (le Lden) et la mise en place d'une 4 ème zone de nuisance appelée **zone D** (voir tableau ci-dessous). La commune de Saint Bonnet est désormais touchée par la zone D du PEB. Invitée par le préfet de région à donner son avis sur ce projet,**la majorité municipale a émis un avis défavorable sur ce nouveau PEB** ***(abstention de l'opposition)*** lors du conseil municipal du 26 février dernier.
Nous considérons que le projet d'extension de l'aéroport n'a pas lieu d'être et ne correspond pas aux besoins économiques de notre région. Nous préconisons une optimisation du doublet de pistes actuel (potentiel jusqu'à 18 millions de passagers), seule solution permettant de concilier les intérêts économiques de la plate-forme lyonnaise, le développement maîtrisé des communes riveraines et le respect des populations.

Règles d'urbanisme applicables pour les maisons d'habitation individuelles

	Zone A	Zone B	Zone C	Zone D
Construction nouvelle	Non autorisée	Non autorisée	Autorisée si non accroissement de la population sur la zone	Autorisée sous réserve d'une protection phonique à la charge de l'acquéreur
Rénovation ou extension d'une habitation existante	Autorisée si non accroissement de la population sur la zone	Autorisée si non accroissement de la population sur la zone	Autorisée si non accroissement de la population sur la zone	Autorisée sous réserve d'une protection phonique à la charge de l'acquéreur



Etat civil

Naissances

Août 2003
- AYLAGAS Célia Louisa

Décembre 2003
- LOUIS Timothé Luca Georges
- SPAT Arthur
- BELLISSAND Pierre Antoine
- PIRAT Noé-Jules
- PETITJEAN Karl Prosper Marie
- LAKEHAL Kamélia
- TOMMASONE Enzo Manuel-Mario

Janvier 2004
- MARTIN Luce Manon Juliette
- VIGNERON Shannon Besalot
- BAUDRANT Inès Isabelle

Février 2004
- RIBEIRO Amandine Marie
- AZOULAY Candice Chanel Chochana
- BOURGERIE Mathias Gérard Georges
- ROCHE Enola Clothilde Jeanne
- METRAL Bérénice Héloïse

Mariages

Décembre 2003
- GIRAULT Guy Marie Daniel et RICHARD Ghislaine Georgette
- CHEVRIER François Marie Claude Robert et PELISSOU Anne-Marie Renée

Janvier 2004
- SELLAMI Mohamed et PERCIO Eliane

Décès

Décembre 2003
- BASSET Claudia veuve DALPHINET
- MONNET Marie Hélène veuve PEYRACHON
- FRERY Aurélien

Janvier 2004
- AUCANOT Marthe Henriette veuve BOGENEZ
- FEUILLET Louise veuve VALERY
- CIOLFI Marius

Février 2004
- REVOL René Antoine Marius
- CHIONNA Geneviève veuve LARDIERE
- SELMANE Guy
- MERIGOT Marcel

3 avril 2004 : Nettoyage de printemps

Environ 150 personnes ont participé au nettoyage de printemps organisé par la Commission Environnement.
A tous, nous rappelons que le civisme est l'affaire de chacun : déposer ses objets encombrants à la déchèterie est un devoir.
Nous remer cions très vivement tous les acteurs qui ont fait de cette journée un vif succès :
- tous les murois bénévoles,
- la Société de Chasse,
- les Services Techniques,
- la Police Municipale.

Nous notons avec plaisir la participation chaque année plus nombreuse des instituteurs des groupes scolaires Chat Per ché et Vercors. Le vendredi 2 avril, nos écoliers ont également nettoyé avec leurs professeurs et quelques parents. Gageons que les enfants sauront éduquer leurs parents en matière de protection de la nature !
Nous félicitons également quelques jeunes du Contrat Temps Libre qui, encadrés par leur animateur, ont participé au nettoyage d'un secteur de la commune.
De nombreux élus de la majorité municipale, souvent accompagnés de leur conjoint, étaient présents. En revanche, les élus de l'opposition ont brillé par leur absence.
Dommage ! On ne le répètera jamais assez : l'environnement est réellement l'affaire de tous, et les élus se doivent de montrer l'exemple.



Affichage sauvage

Nous rejoignons complètement le groupe AGIR : halte aux agressions contre l'environnement !
Donner des leçons c'est bien, les appliquer, c'est mieux…

Expression politique.

Cette rubrique est réservée aux groupes d'opposition municipale et sous leur seule responsabilité.

Le groupe AGIR :

Avec l'arrivée du printemps, le retour des agressions contre l'environnement est malheureusement prévisible (sacs éventrés, décharges sauvages ...).

Notre groupe, très soucieux de la qualité de l'environnement, rappelle que seul le civisme de chacun peut permettre de préserver notre cadre de vie. Pour contribuer à la préservation de notre espace vital, notre groupe U.M.P . et l'Association Pour la Sauvegarde de l'Environnement Murois ont adressé dernièrement, au gestionnaire de la décheterie de la Picardière, un courrier lui rappelant la nécessité d'élargir les jours d'ouverture de la décheterie.
Une ouverture quotidienne (tous les après-midis du lundi au vendredi et le samedi toute la journée) serait de nature à encourager le civisme de ceux qui invoquent actuellement la limitation des jours d'ouverture pour ne pas apporter à la décheterie leurs déchets (déchets verts ou encombrants).

Les conseillers municipaux du groupe d'opposition « AGIR » sont votre disposition pour répondre à toutes vos questions ou à vos préoccupations, tous les mercredis de 18 h 30 à 19 h 30, salle Ferlet (Maison des Associations). V ous pouvez aussi nous appeler et laisser vos messages au 04.78.40.99.57.

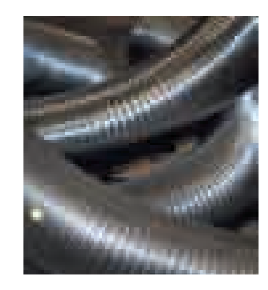
Les élus de l'opposition U.M.P. :
D. Jocteur, F. Théodoropoulos, M. Maret,
M. Gelin, O. Susini, C. Haro.

Mieux Vivre à St Bonnet de Mure, Demain

Notre commune met tout en œuvre pour le bien-être des ados et des jeunes.
Un Contrat Temps Libre a été validé et a permis l'embauche d'un animateur, Yann Golay, à temps plein.
Avec le soutien du SIM, nous disposons d'un local sur le site, où les jeunes de nos deux communes peuvent se retrouver, discuter et faire différentes activités (en plus du soutien scolaire en place depuis deux ans à la M.P.T.).
L'animateur est sans cesse sur le terrain pour dialoguer, renouer le contact avec les jeunes et provoquer des rencontres. Ce dernier assure aussi des permanences pour tous les jeunes qui souhaitent lui confier leurs difficultés.
De nouvelles actions vont voir le jour avec l'aide du département et la collaboration des éducateurs sportifs, sans oublier notre Comité de Jumelage avec Hungen, qui met en place pour cet été un séjour franco-allemand.
Il s'agit bien ici pour notre commune d'une réelle volonté de politique pour la jeunesse.
Votre dévouée

Jeannine Moretta.

Westa France : une vitalité économique indéniable



La zone industrielle du Chanay compte parmi son parc d'entreprises, le leader national du conduit flexible : Westa France (Westaflex Bâtiment). Spécialisée dans la fabrication de gaines pour le chauffage (cheminées, chaudières…) et la ventilation, cette filiale du groupe Poujoulat est l'une des premières PME à s'être implantée à Saint-Bonnet de Mure, dans les années 70. Rencontre avec son responsable, M. Jean Molinari, qui présente le savoir-faire incontestable de cette société, créée par une grande famille du Nord de la France.

"*Westa France est le nom de marque sous lequel Westaflex Bâtiment commercialise ses produits auprès des professionnels de la cheminée, du bâtiment, du chauffage et de la ventilation*", explique M. Jean Molinari. Et de préciser : "*Westaflex Bâtiment, fondée en 1958, est située à Tourcoing et fait partie du groupe Poujoulat depuis 1996, le numéro 1 européen des conduits de fumée et des sorties de toits.*"

La société, qui réalise 10 % de son chiffre d'affaires à l'exportation (Irlande, Suède, Danemark, Grande-Bretagne, Italie, Portugal…) est intimement liée à l'histoire d'une grande famille d'industriels du Nord, qui se sont reconvertis après le marasme du textile.

La filiale muroise s'est installée à proximité de la RN6 dans les années 70 avant d'étendre son activité et ses bâtiments dans la zone industrielle du Chanay (dans les années 80), soit 2000 m² couverts : "*Le matériel fabriqué pèse peu de poids mais demande un grand volume d'espace de stockage*". L'entreprise qui compte 8 salariés, est à la fois une unité de production et de vente. Le choix de son implantation à proximité de Lyon n'est pas un hasard : "*L'agglomération constitue un gros pôle pour la ventilation avec la présence des leaders européens de la ventilation mécanique contrôlée, Aldes à Vénissieux, et celle d'Atlantic à Meyzieu (les convecteurs électriques)*".



Ainsi, Westa France est un fournisseur de ces deux sociétés (clientèle industrielle).



"*Nous avons une deuxième catégorie de clients, issus du bâtiment : les «âtriers»*", autrement dit les entreprises spécialisées dans la construction d'âtres, le corps de la cheminée.

"*C'est un pôle en constante expansion : Westa France est la première entreprise à avoir commercialisé des flexibles métalliques lisses à l'intérieur et agréés pour le bois (en 1982). Par la suite, nous avons bien entendu été copiés par nos concurrents mais nous conservons la primeur du produit !*

Par ailleurs, nous sommes également la première société à avoir fabriqué des conduits de tubage (pour le chauffage) : cette gamme est apparue avec le développement des chauffe-eau puis des chaudières à gaz.

Les anciens conduits en briques n'offraient pas l'étanchéité nécessaire pour l'évacuation des gaz de combustion. Nous leur avons donc rendu leur étanchéité grâce à une gaine métallique : le tubage en aluminium ou en inox !"

Parmi sa gamme de la filière bâtiment, Westa France se distingue par son savoir-faire évident en proposant des produits phares : le "Flexalu", le "Compact" (flexible aluminium extensible), le "galvaflex" (flexible en acier galvanisé).

"*Nous vendons aussi des conduits de cheminées pré-fabriqués, qui remplacent ainsi le boisseau traditionnel en terre cuite, à des pavillonneurs, des installateurs de cheminées, des maçons…*

Le groupe est le leader national du conduit métallique pour les cheminées, soit 20 % du marché des pavillons construits".

Enfin, Westa France affiche une 3e catégorie de clients, la branche chauffage : les plombiers, les chauffagistes… Les conduits de fumée et les sorties de toit sont autant de produits référents.

"*Aujourd'hui, la tendance est aux "produits ventouses". Les chaudières modernes n'imposent plus de conduits de fumée sur le toit mais sur les façades !*"

Si les gammes de produits ainsi que les clients sont divers, la vente s'effectue uniquement auprès des professionnels et est répartie entre l'entreprise muroise (le Grand Sud), Vitry (région parisienne) et Tourcoing (siège social et le reste de la France).

"*Ici, notre société travaille avec une clientèle de proximité*", précise Jean Molinari.

Enfin, il faut noter que toutes les machines de l'unité de production ont été conçues par la société, le gage d'un label de qualité!

"*Trois personnes sont à la fabrication et l'usine sort des kilomètres de gaines par jour, avec des diamètres différents (100, 400, 500). Nous proposons du sur-mesure ou du modulaire. Pour la partie climatisation, nous assurons une protection sonore des conduits…*"

Quand les conduits pour le chauffage et ventilation riment avec dynamisme, savoir-faire et qualité…



Les points d'apport volontaires

11 points implantés à ce jour . Ils sont plus pratiques car situés dans des lieux très fréquentés :
- Centre commercial des Engrives, à côté de Casino
- Parking de LIDL...
- Au complexe sportif





De ce fait, les rippeurs du S.M.N.D ne devraient plus trouver dans les bacs à ordures ménagères ni bouteilles, ni bocaux en verre, ni journaux.

On compte sur votre civisme, car on ne le dira jamais assez :
le recyclage c'est vraiment l'affaire de tous !

Piscine intercommunale



Comme prévu, les travaux de notre prochaine piscine ont commencé.

P L U : Plan Local d'Urbanisme

Conformément à la loi, la mise en révision du Plan d'Occupation des Sols en PLU a été votée en conseil municipal le 25 septembre 2003.

Le Plan Local d'Urbanisme est un document stratégique de planification urbaine, opérationnel et prospectif.
Introduit par la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) le PLU se substitue au Plan d'Occupation des Sols (POS).

- ➔ *Il dessine la géographie de la ville de demain, prévoit et organise l'avenir du territoire communautaire.*
- ➔ *Il localise les emplacements réservés pour les voies et ouvrages publics, les installations d'intérêt général, les espaces verts....*
- ➔ *Il définit et réglemente l'usage des sols sur l'ensemble du territoire communautaire.*
- ➔ *Il détermine les droits à construire de chaque parcelle publique ou privée.*
- ➔ *Il s'impose à tous : particuliers et administrations.*
- ➔ *Il sert de référence à l'instruction des diverses demandes d'occupation et d'utilisation du sol (certificats d'urbanisme, permis de construire, permis de lotir…).*

Contrairement au POS qui se contentait de fixer les règles générales et les servitudes d'utilisation des sols, la loi SRU a confié au PLU deux objectifs supplémentaires :

- ➔ *Exposer le diagnostic préalable.*
- ➔ *Présenter un projet d'Aménagement et de Développement durable.*

La durée globale de cette révision sera d'environ deux ans.
La révision peut être découpée en 3 phases :
- phase 1 : diagnostic
- phase 2 : adaptation du zonage et du règlement du PLU
- phase 3 : enquête publique, puis soumission à l'approbation du conseil municipal.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés régulièrement par le journal Reflets et le site Internet.

Une réunion publique sera organisée dès que le projet de révision aura été formalisé.

La semaine du développement durable

Elle se déroulera du 18 au 27 juin 2004.
Dans ce cadre, la Commission ENVIRONNEMENT-QUALITE DE VIE vous proposera les 18 et 19 juin une exposition sur le TRI SELECTIF et l'AMBROISIE, au Centre commercial des Engrives.
Soyons tous acteurs de cette semaine du développement durable !

Le bruit, nuisance n°1

Le bruit figure parmi les préoccupations majeures de nos concitoyens, notamment ceux habitant en milieu urbain.
Si les effets des nuisances sonores sur la santé sont encore mal évalués, le bruit est sans conteste l'une des atteintes majeures à l'environnement et à la qualité de vie des français.
Le ministre de l'écologie et du développement durable a présenté début octobre 2003 un plan d'actions contre le bruit.



Ce plan s'articule autour de 3 axes, se déclinant au moyen des actions suivantes :

1. Les logements soumis à un bruit excessif

- Isoler phoniquement les logements exposés aux nuisances sonores au voisinage des grands aéroports
- Protéger 50 000 logements en 5 ans, situés principalement en zones urbaines sensibles ainsi que dans des zones très exposées la nuit.

2. La lutte contre le bruit au quotidien

- Réhabiliter des cantines, des crèches et des salles de sport
- Eduquer les élèves du primaire et du secondaire à l'écoute
- Permettre la saisie et la destruction des pots d'échappement non conformes des deux roues
- Améliorer le traitement des plaintes en matière de bruit de voisinage
- Sensibiliser les élus et le grand public.

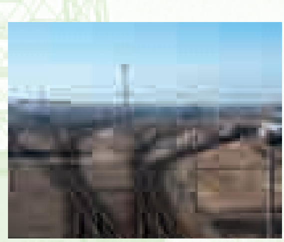
3. Préparer l'avenir

- Soutenir la recher che sur la per ception du bruit et contre les nuisances sonores
- Réaliser des cartes de bruit
- Lancer une expérimentation permettant de contrôler le niveau sonore des poids lourds.

Cette notion de bruit est particulièrement présente sur notre territoire : l'A43, la Rocade Est, l'aéroport, l'A432, la RN6 nous apportent notre lot quotidien de nuisances sonores auxquelles notre organisme ne peut rester insensible et s'habituer.

Gageons que ces mesures permettent d'inverser la tendance et soient suivies d'effet, sinon une fois encore, beaucoup… de bruit pour rien !











Evitons les conflits de voisinage !

Les travaux réalisés de façon occasionnelle par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne doivent être effectués :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

En dehors de ces horaires, le silence est préconisé.

La pomme de terre et Saint Bonnet de Mure



Le marquis Charles III de la Tour du Pin de Gouvernet était seigneur de Mures dont il portait le titre hérité de sa grand-mère Antoinette, dernière du nom de Bourrellon. Il avait épousé Esther de Herwart en 1655. Barthélemy de Herwart, baron de Honenberg était grand maître du trésor royal, successeur du surintendant Nicolas Fouquet. Sa fille apportait aux Gouvernet les terres de Landzern et d'Hüningen, attribuées en Allemagne par Louis XIV à sa famille.

C'était un premier lien avec l'Angleterre où la famille Herwart avait émigré. Esther, marquise de Gouvernet, voulut rejoindre ses parents à Londres, où elle s'installa, ouvrant son salon aux célébrités de son temps. Les beaux yeux de sa fille Esther devaient conquérir Lord Savill, marquis d'Halifax en 1684, ce qui donna à Charles, frère de la jeune Esther, le plaisir de lui rendre visite et de découvrir dans les domaines de son beau-frère la culture de curieux tubercules, des "potatoes", des patates !

C'était une culture encore prohibée en France, par la crainte de la lèpre ou de la peste qui avait trop souvent accompagné les semences.

Olivier de Serres (1539–1619) avait tenté de planter des semences de tubercules appelées "cartoufles" dans sa ferme expérimentale du Pradel, près de Villeneuve de Berg, sans aucune suite mémorable...

En Angleterre, c'est au temps de la grande Elisabeth première que la patate avait transité sans aucun problème d'Amérique (Virginie) en Irlande pour devenir un complément de culture très apprécié Outre-Manche.

Charles rapporta des tubercules pour obtenir les premières pommes de terre dauphinoises dans une terre du château de Mures.

Le gratin dauphinois ne tarda pas à faire son apparition dans les cuisines de Saint Bonnet, avant d'obtenir une notoriété incontestée.

Esther mourut en 1694. Elle fût inhumée en l'abbaye de Westminster à Londres, où se voit encore sa pierre tombale.

Le marquis de Leusse, seigneur de Meyzieu, avait été vivement intéressé par la découverte de son voisin, le seigneur de Mures.

Après le succès d'une première culture, il devait remettre à la Société Royale d'Agriculture, fondée en 1761, un mémoire, conservé en archives, qui souligne la propagation de la pomme de terre en Dauphiné, un quart de siècle avant l'initiative de Parmentier.

C'est en 1769 qu'un prix devait récompenser celui qui proposerait une solution au manque de céréales en France. Parmentier obtint le prix en ensemençant un terrain de 54 arpents près de Paris avec des pommes de terre, l'occasion d'offrir un bouquet de fleurs original au roi Louis XVI. On raconte qu'il avait composé un repas dont tous les apprêts, jusqu'à la liqueur, provenaient de la "patate" déguisée sous vingt formes différentes.

Dans nos campagnes, il s'agit de la "truffe" dont l'histoire est encore bien oubliée aujourd'hui à Saint Bonnet de Mure.

Avec l'aimable participation de Henri Charlin du G.E.H.C.M.Evocations